

Septembre
2023

n°12



Le Mag



Bulletin d'informations
trimestriel

D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC



Le Mag

Directeur de la publication :
Gérard DAUTREPPE, Maire
Comité de rédaction :
Henri LIMOUSIN
Réalisation et Maquette :
Loïc REYNARD /
Commission Communication
Photos : Elus, Manu Raga
Impression : Mairie d'Arpaillargues

Septembre 2023 - n°12
Exempté de n°ISSN

BILAN MI-MANDAT 2020-2023

Nous voici à mi-mandat et je tiens à vous remercier pour votre confiance et votre soutien. Depuis notre élection, nous avons travaillé sans relâche pour améliorer la qualité de vie de notre commune et de ses habitants. Je suis fier de dire que nous avons déjà accompli beaucoup de choses ensemble.

Vous trouverez dans ce MAG N°12, un bilan de l'action municipale à mi-mandat avec des débuts particuliers, en pleine crise sanitaire, le retour de l'inflation, divers freins à la réalisation des projets, et des relations avec les administrés à rétablir.

Bien évidemment on ne s'attendait pas à cela lors du scrutin de juin 2020, au moment où le COVID a déferlé sur l'ensemble de la planète avec plusieurs périodes imposées de confinement. Ce lancement de mandat a été compliqué et il a fallu faire face, souvent dans l'urgence, sans pouvoir réellement travailler en équipe avec les élus, sans pouvoir partager des instants de convivialité, en bref, période difficile pour créer une cohésion d'équipe, surtout avec un renouvellement important du conseil municipal, avec plusieurs élus sans expérience de la vie municipale.

Ce bilan de mi-mandat est un exercice qui nous semble nécessaire et légitime pour faire un point d'étape auprès de la population, avec ce pour quoi nous avons été élus ; à savoir la mise en œuvre concrète de nos engagements sur les domaines couvrant notre champ de compétences au service de l'intérêt général : travaux et préservation de notre patrimoine, protection de notre environnement, éducation et jeunesse, sécurité et solidarité, culture et vie associative. Faire le point sur nos projets concrétisés, ceux en cours, en attente...

À l'heure où la défiance, où l'individualisme et le chacun

pour soi gagnent du terrain, il apparaît important de montrer par des exemples concrets du quotidien, à quoi sert le service public.

Si notre gestion budgétaire se veut rigoureuse, le temps et l'énergie consacrés pour accomplir nos projets, l'investissement des élus et des agents qui nous accompagnent chaque jour, pour porter notre action sont nos priorités pour garantir la qualité de vie dans notre commune et favoriser le vivre ensemble, faire en sorte que les enfants grandissent dans un environnement sain et préservé.

Etre maire reste pour moi un honneur et chaque jour, lors de mes rencontres avec les habitants, acteurs associatifs... je reste à l'écoute de vos problématiques du quotidien et j'essaie d'y répondre en responsabilité.

Accompagner des projets de vie et de participer à leur réussite est un objectif enthousiasmant. Mais parce que la somme des intérêts particuliers ne fait pas toujours l'intérêt général la fonction de maire exige de prendre des décisions complexes. Un mandat de maire est en effet rythmé par cette contradiction : « contribuer au bien-être de tous mais savoir dire que tout n'est pas possible ».

Fort heureusement, je suis accompagné dans ce mandat par une équipe municipale qui elle aussi s'engage au quotidien. Nous avons encore de belles choses à réaliser ensemble, encore merci pour votre confiance et votre soutien.

Cordialement,

Gérard Dautreppe

Maire d'Arpaillargues et Aureilhac

Vice-président Communauté Communes Pays d'Uzès

Inauguration du lavoir, en présence de :
Laurent BURGOA, sénateur du Gard
Philippe MARCHESI, président du PETR Uzège Pont du Gard
Philippe BERTA, député du Gard



Notre feuille de route définie dans la profession de foi des élections municipales de la liste « Agir ensemble pour l'avenir d'Arpailargues et Aureilhac », nous sert de repère pour ce bilan à mi-mandat.

FINANCES

Lors de la dernière élection municipale nous nous étions fixés **des objectifs financiers pour la durée du mandat**.

Plusieurs évènements exceptionnels, comme la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, sont venus contrarier les différents équilibres habituels, avec une hausse des coûts très importante, mais à mi-mandat on peut, avec satisfaction, constater que le cap est maintenu.

Sans être surendettée, la commune présente depuis plusieurs années un risque dans la structure de ses finances avec des crédits longues durées, couverts, pour certains, par des loyers non garantis.

Dans la lignée des précédents mandats notre objectif reste de **maintenir une capacité de désendettement de 5 années maximum**, c'est-à-dire de déterminer le nombre d'années que la commune mettra à rembourser la totalité de sa dette si elle y consacre, tous les ans, l'intégralité de son épargne.

A partir de là toutes les dépenses sont planifiées avec la recherche d'un maximum de subventions.

Nous n'avons pas eu recours à l'emprunt pour réaliser les investissements de cette première partie de mandat, sauf pour la concrétisation du financement de la part municipale des travaux de la RD622, programmée depuis le lancement en 2017 et surtout malgré la crise, **nous n'avons, comme prévu, pas augmenté la fiscalité municipale**, avec des taux de prélèvements inchangés pour les contribuables.

Nous nous étions également engagés à diffuser régulièrement les informa-

tions financières de la commune sur les bulletins municipaux et sur le site internet de la ville. Là également cet engagement a été respecté.

Enfin au niveau assainissement, **nous avons maintenu comme annoncé, le coût du m³ d'eau assainie** à son niveau de 2020, à savoir 1€ pour les 50 premiers m³ puis 1,05€ au-delà de cette utilisation.

Nous mettrons tout en œuvre pour poursuivre cette gestion financière dans les mêmes conditions pour la seconde partie du mandat avec les réalisations à venir, avec des planifications d'investissement sur plusieurs exercices.

AGIR ENSEMBLE POUR L'AVENIR D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC



Extrait des documents de campagne électorale

GESTION & COMMUNICATION

La communication a été totalement revisitée depuis l'élection municipale avec une diffusion trimestrielle d'un nouveau bulletin municipal, **le MAG**. A cette communication écrite municipale, est également associée très régulièrement une communication écrite sur les différents supports de la CCPU.

Changement également avec la mise en place **d'un panneau électronique** réservé aux informations municipales et à celles des associations de la commune. Nous sommes bien conscients que le choix de la place de la Liberté pour sa mise en place, n'est pas totalement satisfaisant mais en termes de visibilité pour les habitants, mais également pour les personnes en transit, le panneau est désormais bien intégré. La preuve de cette évolution, le nombre de demandes formulées par les associations ne cesse de se multiplier, de mois en mois.

Les panneaux d'informations des différents quartiers sont peu à peu rénovés pour permettre une meilleure lisibilité par le plus grand nombre.

Dès 2020, nous avons décidé

d'étendre **les plages d'ouverture de la mairie** qui accueille désormais le public du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi AM). Une possibilité de rencontrer les élus sans rendez-vous est également possible.

Deux nouveautés ont été mises en place par la nouvelle équipe municipale, un petit déjeuner pour **l'accueil des nouveaux arrivants** ainsi que **la cérémonie des vœux** aux habitants, qui a connu un important succès en 2023. Enfin plusieurs **réunions publiques (5)** ont été

organisées sur les projets importants de la commune.

Pour les mois à venir, nous étudions la possibilité d'installer un second panneau d'informations sur la place de la mairie. Notre réflexion sur l'édition d'une MAG uniquement informatique n'est pour l'instant pas retenue devant l'enquête d'opinion qui plébiscite la diffusion papier. C'est dans cette optique que nous avons opté en 2023, pour raison économique, de limiter la parution à 3 numéros au lieu de 4.



Les réunions publiques sont très suivies



Nous nous étions engagés à : Agir efficacement contre la pollution atmosphérique, la consommation d'énergie, une mobilité douce & la gestion des déchets.

ENERGIE

NOUS L'AVONS FAIT !

Notre action majeure depuis le début du mandat est **l'extinction nocturne de l'éclairage public**. Nous avons été l'une des premières communes du secteur à la réaliser, avec des retombées significatives sur la pollution nocturne ainsi que sur les finances de la commune. A cela s'ajoute la poursuite du remplacement **systématique de l'éclairage public par des LED**. Enfin un suivi plus régulier des différents postes des bâtiments publics avec plusieurs rappels à l'ordre a permis de sensibiliser le plus grand nombre sur la nécessité désormais **d'économiser l'énergie**.

En cours

Mise en place d'un plan d'action pour évaluer la consommation d'énergie et son impact en terme d'émissions de gaz à effet de serre. Ainsi les **diagnostics énergétiques** ont été réalisés sur le bâtiment de la mairie et sur la salle polyvalente. Nous sommes actuellement dans la phase d'attente des réponses à nos différentes demandes de subventions avant de débiter les travaux d'amélioration. Depuis juillet 2023, nous avons lancé le chantier d'une **centrale photovoltaïque** sur la commune en relation avec EDF choisi comme développeur. Nous ne sommes qu'au tout début du programme, avec l'enquête envi-

ronnementale qui couvrira les 4 saisons pour apprécier les retombées sur la flore et sur la faune. Les différentes autorisations et normes à respecter devraient pendre près de 4 années avant la mise en route éventuelle. Une commission spécifique à ce projet a été mise en place.

Reste à faire

Sur un autre niveau, l'école Française DOLTO fait également partie des actions menées, avec l'étude lancée d'un **toit avec panneaux photovoltaïque** pour faire face à la demande électrique importante de ce bâtiment.

MOBILITÉ DOUCE

Déjà réalisé

Acquisition d'un second **véhicule électrique** avec obtention d'une subvention, après celui acquis en 2021. Installation d'un rack place de la mairie pour accueillir les vélos avec deux bornes pour les **vélos à assistance électrique**. Les touristes viennent ainsi facilement dans le cœur du village ou auprès des commerçants locaux.

En cours, la mise en place de la **liaison UZES - ARPAILLARGUES/AUREILHAC** en vélo en collaboration avec la CCPU.

A prévoir

Des **racks de stationnement vélo** devant la salle polyvalente et devant l'école. L'extension des **pistes cyclables** au-delà du village en direction de Bourdic, St Chaptès ou Garriques.



URBANISME

Maîtriser l'Urbanisme de la commune

A plusieurs reprises nous avons dû **modifier partiellement le PLU** pour l'intérêt public.

Si le lancement du **lotissement Font Clarette**, dont la réception du chantier vient d'être réalisée début mai, a été un travail très important, le secteur urbanisme est très chargé depuis 2020 avec de nombreuses demandes de permis de construire ou de rénovation, sans oublier les **constructions illicites** et

sauvages qui viennent perturber le respect de la loi.

Respecter les formes urbaines caractéristiques de la commune : **Le suivi de la conformité** entre réalisation et permis déposer reste une charge importante pour l'équipe de l'urbanisme.

Encadrer la constructibilité pour concentrer le développement autour du centre du village d'ARPAIL-

LARGUES ou d'AUREILHAC en priorisant les secteurs desservis par les réseaux font partie de nos critères de décision.

Sur la période, le nombre de permis de construire a suivi une courbe en **fort développement** avec 45 dossiers pour la seule année 2022.

GESTION DES DECHETS

C'est fait

En collaboration avec le SICTOMU nous avons lancé la mise en place d'un **nouveau tri sélectif** des emballages, avec collecte hebdomadaire des sacs jaunes mis à la disposition des habitants. Cette action a pour but d'améliorer la qualité du tri qui avait tendance à plafonner avec les containers classiques. La diminution de la fréquence de la collecte des ordures ménagères à domicile est en place avec un seul ramassage, le mercredi pendant toute l'année. Développement des actions de sensibilisation aux éco-gestes en direction de tous les habitants de la commune.

Mise en place pour la valorisation des déchets organiques de **composteurs individuels** avec formation appropriée et d'un composteur collectif près de la salle polyvalente (2 autres sont programmés, sur AUREILHAC et près du nouveau lotissement). La **gestion des encombrants** est opérationnelle depuis plusieurs mois et régulièrement utilisée sur la commune.

Reste à faire

Malgré les rappels réguliers et les informations distillées en collabora-

tion avec le SICTOMU, on mesure le chemin qu'il reste à parcourir comme lors de tout changement. Ainsi la saisonnalité et la fréquentation en forte croissance pendant la période estivale, doit amener à des planifications d'informations auprès des loueurs et des touristes saisonniers. Il reste également encore à convaincre les non utilisateurs des sacs jaunes (sacs non retirés en mairie, sacs jamais utilisés...) qui préfèrent fréquenter les bacs enterrés, comme celui du clos des Vaques, même s'ils ne sont pas résidants de ce secteur, pour ne pas changer leurs habitudes. C'est dommage car il suffit de quelques réfractaires au système pour le faire dysfonctionner.

La qualité du tri est encore très perfectible, le SICTOMU refuse chaque semaine plusieurs sacs non conformes avec souvent la présence de verre ou de vaisselle, de produits toxiques comme les bidons de chlore pour piscine ou plus insolite de la nourriture comme des coquilles de moules ou des queues de crevettes.

On confirme **un seul ramassage hebdomadaire** toute l'année le mercredi matin pour les sacs jaunes et pour le Reste. **Tout doit être sorti**

le mardi soir et le SICTOMU rappelle que dès que possible les bacs doivent être rentrés dans les propriétés et ne pas rester plusieurs jours sur la voie publique, après le ramassage.

Autre nouveauté, les habitants d'Arpaillargues et d'Aureilhac peuvent désormais accéder, avec la même carte, à **la déchèterie de Garrigues St Eulalie**.



ACTION SOCIALE

La partie sociale réalisée par les élus est certainement la moins visible et la moins connue. Pourtant en cette période de **multiplications des crises** avec des alertes canicules ou sécheresse, les responsables du Centre Communal **Action Sociale** local multiplient les visites ou les appels téléphoniques en direction des personnes seules ou en souffrance.

Outre la remise d'un colis de douceurs, ces visites sont des bons moments de convivialité et de discussion. La confection et la remise des colis de fin d'année pour égayer la période des fêtes, reste un des temps forts des élus, qui ont également en charge la préparation du repas des seniors pour les plus de 65 ans de la commune.



SCOLAIRE

4 classes pour la rentrée

Si cette première partie de mandat a surtout été marquée par l'investissement du maire et des élus, en collaboration avec les parents d'élèves et le personnel enseignant, pour **assurer le maintien d'une quatrième classe**, l'école Françoise DOLTO reste au fil des mois une priorité municipale, avec en plus des travaux de gestion, une aide portée annuellement à plus de 7 000 euros pour **financer en partie les activités périscolaires**.

Une fois de plus la période estivale 2023 a été l'occasion de **travaux importants** réalisés à l'école par l'équipe municipale. Sans entrer

dans le détail, tous les filtres des climatisations ont été nettoyés, la peinture du dortoir refaite, des tableaux ont été remplacés et surtout des **travaux importants ont été réalisés en extérieur**, avec la création d'une rampe d'accès et la création d'un portillon, coté parking, la vérification des cages de hand et des panneaux de basket, le changement de plusieurs dalles en caoutchouc dans la cour, des enduits des murs de clôture refaits et le remplacement du grillage le long de la future crèche.

Changement également cette année avec la mise en place d'un nouveau mode de réservation à la se-

maine pour la cantine, désormais confiée à la société « Terres de cuisine », beaucoup **plus bio** et adaptée à la gestion actuelle.

4 classes seront ouvertes cette année avec l'arrivée d'une nouvelle institutrice, Manon CAZAUX pour la maternelle, aux côtés du directeur Sidi HADOUÏ, de Florence GIL et de Frédérique THIERCELIN. Ces enseignants seront aidés dans leur tâche par les ATSEM, Marie France BERT, Christelle LAURENT et Nathalie BEHR, et par Delphine CAZALET et Valérie LAPOUZE pour la cantine.

Tout était prêt pour la rentrée scolaire, **avec 88 élèves**.



Notre feuille de route définie dans la profession de foi des élections municipales de la liste « Agir ensemble pour l'avenir d'Arpaillargues et Aureilhac », nous sert de repère pour ce bilan à mi-mandat.

TRAVAUX

Le **plan d'entretien des chemins** reste le fil conducteur de notre poste travaux avec plusieurs réalisations depuis 2020.

Ainsi du chemin de Serre Blanc au chemin des Seynes en passant par Serre de la Cabane, Rouna ou Font des bouis, tout a été rénové. Il reste encore quelques mètres linéaires sur As Codes par exemple pour avoir comblé tout le déficit antérieur.



Le chemin des Seynes et le chemin de Fontèze, rénovés

Nos **chantiers importants** de ce début de mandat, aménagement lotissement Font Clarette, fin des travaux route de Blauzac et réfection du carrefour de la mairie se sont achevés début 2023.

Les commentaires reçus sur ces réalisations sont des encouragements pour l'équipe en charge des travaux qui n'a pas ménagé son temps et sa patience en termes de **suivi de ces différents chantiers**.

La fragilité du **mur de la place de la mairie** a généré des travaux obligatoires très importants et non programmés dans le budget initial.

Nos demandes de subventions n'ont pour l'instant pas abouti pour mettre en place notre projet de **mise en valeur du centre d'AUREILHAC**, mais nous persévérons.

Nous avons par contre réalisé le complément d'éclairage promis sur

cette partie du village avec l'expérimentation d'un **luminaire solaire** près du tri sélectif.

Plusieurs **aménagements avec l'accès PMR** sont désormais achevés ou rénovés comme l'accès à la mairie, à la salle polyvalente ou à l'école.

Notre souhait de relier le quartier du musée au centre-ville par un **chemin piétonnier** est désormais réalisé avec l'ouverture d'un passage sécurisé sous le pont de chemin de fer et la réfection du chemin du Ranquet.

Parmi les autres réalisations, la pose de **plusieurs bancs** sur le village ainsi que le **nouveau passage escaliers** pour descendre du parking de la place de la liberté améliorent le confort et la sécurité de tous.

L'entretien du cimetière est assuré par l'équipe municipale avec

la refonte du mur de l'accès principal et la rénovation nécessaire du **monument aux morts** qui vient d'être réalisée.

Après diverses études et rendez-vous, nous ne pourrions pas bénéficier de la mise en place d'une agence postale ni d'un distributeur de billets sur la commune. Le coût et la proximité d'UZES expliquent en grande partie les différents refus.



SÉCURITÉ

La sécurisation du village est **une priorité** pour l'équipe en charge de ce dossier avec des réalisations déjà très concrètes en 2023. La refonte globale du **carrefour de la mairie** a permis de réduire la vitesse des véhicules et de supprimer le stationnement sauvage dans ce secteur. La pose du stop sur la RD 982, contre l'avis des autorités départementales, démontre désormais son utilité dans cette sécurisation. La pose des **radars pédagogiques** à l'entrée de l'agglomération a également eu un effet bénéfique sur la vitesse des véhicules.

Le passage en cours en **zone 30** de la totalité du village est également un geste fort pour assurer le bien-être de tous. Nous ne comptons plus le nombre de ralentisseurs désormais installés, souvent à la demande des riverains, sur les points stratégiques de la commune. Notre programme de **vidéo-protection** reste performant et fait

l'objet d'un investissement régulier. Pour confirmer le travail réalisé pour la sécurité, le nombre de **places de parking** à moins de 100 m de la mairie a été porté à plus d'une centaine, avec le **parking du cimetière**, de la RD 622 et le nouveau parking du lotissement. Pour améliorer la fluidité les 3 places arrêt minute devant les commerces viennent d'être entièrement reconfigurées.

A venir

Depuis plusieurs mois nous collaborons avec les responsables du département pour sécuriser certaines entrées sur la RD 982 et surtout, avec le concours des responsables de LIO, sur la **sécurité du ramassage scolaire** à AUREILHAC principalement. Plusieurs propositions devraient prochainement être établies sur tous ces dossiers, dont celui du secteur du chemin du Moulin et du Mas de la Vincente.

Au niveau de la vidéo-protection, les subventions obtenues permettront d'installer 4 nouveaux points à l'entrée du village, route de Blauzac, rue du temple et 2 rue François Mitterrand.



Les parkings de plus en plus utilisés

PATRIMOINE

Des actions concrètes...

Mettre en valeur le **patrimoine touristique et culturel** dans un cadre rural préservé a été notre mot d'ordre.

La **réfection du lavoir** et la mise en valeur du **petit jardin** dans le parc sont à présent terminés et ont fait l'objet d'une présentation séparée dans le précédent numéro du MAG.

Notre programmation de **concerts de musique baroque ou classique**, ainsi que la multiplication des **expositions** permettent de valoriser et d'améliorer l'entretien du temple.

Travaux à venir...

La **réfection de la croix** près du château est à l'ordre du jour, mais le dossier administratif est complexe, cette croix ne faisant pas partie du patrimoine public. Un plan de **rénovation d'Aureilhac** reste dans l'attente, faute d'obtention de subventions. La réfection et la mise en valeur du **beffroi** est également lancée.



Inauguration du lavoir

CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

Porter une ambition culturelle

Nous avons choisi de mettre en avant les atouts de la commune en s'appuyant sur le dynamisme des associations locales pour proposer une activité variée qui réponde à la demande du plus grand nombre.

Un **calendrier annuel** des manifestations est désormais établi avec une synchronisation à trouver en début d'année entre les présidents d'associations. La saison 2023 est déjà bien lancée et vous trouverez dans les pages suivantes le programme à venir. Ce programme est disponible avec mise à jour sur le site de la commune.

Nous avons nettement augmenté, dès notre prise de fonction, l'enveloppe dédiée aux associations avec un règlement différent pour leur attribution, règlement qui prend en compte plusieurs critères comme le nombre d'adhérents du village, le budget, le montant des cotisations, l'intérêt pour la vie publique de la commune... En 2023 nous avons maintenu à niveau (10 000 euros) cette enveloppe même si les coûts de fonctionnement des installations sportives ou culturelles ont explosé depuis plusieurs mois.

C'est notre choix pour conserver cette terre de traditions et nos forces vives de l'animation municipale.

Avec les membres de la commission, un véritable **projet culturel** a été mis en place depuis la fin de la crise sanitaire. Ainsi les **concerts au parc** ou les **récitals dans le temple** sont désormais des rendez-vous incontournables de l'animation culturelle de la commune, et la fréquentation de 2023, avec le plein à chaque soirée, nous conforte dans nos choix. Les **pièces de théâtre** dans la salle polyvalente ont démontré l'intérêt de la population pour cette activité culturelle.

Le **déplacement de la bibliothèque**, désormais baptisée Poète Alfred MERIC, sur la place de la liberté a donné un souffle nouveau à la lecture avec une équipe de bénévoles de plus en plus investie et une fréquentation en hausse constante. L'adhésion des enfants est également un encouragement important pour les responsables. Enfin le retour de **la fête votive** est désormais un rendez-vous très prisé par les enfants et les plus grands.

Pour les mois à venir

La mise en place d'un **comité des fêtes** reste une priorité et l'appel lancé vers des habitants intéressés a été entendu puisqu'une équipe est en train de se constituer.

Au niveau des travaux la **revalorisation du parc Charles de Gaulle** profitera en grande partie aux associations qui trouveront dans cet équipement de quoi améliorer et développer les animations futures.

L'absence de manifestation sur AU-REILHAC et dans d'autres quartiers de la commune, est également un manque difficile à combler du fait des conditions d'accueil nécessaires pour une organisation à destination du public, mais nous recherchons le type de manifestation adaptée, pour combler ce vide.

Il reste également beaucoup à faire dans ce domaine culturel pour obtenir l'adhésion des adolescents de la commune même si quelques signes sont encourageants. Là aussi l'accès au comité des fêtes est une solution pour des organisations futures.

Le public est de plus en plus nombreux lors des différents concerts



NOS PROJETS

Maison d'accueil

Différents paramètres déjà exposés alourdissent l'instruction et la réalisation des projets importants. Ainsi malgré la multiplication des rendez-vous la réalisation d'une maison de vie destinée aux personnes âgées est toujours au niveau de la recherche, mais le dossier reste toujours ouvert avec plusieurs contacts en cours

Revalorisation parc Charles de Gaulle

Le dossier administratif est pratiquement clos et les travaux de lancement du bâtiment retenu devraient pouvoir débuter début 2024. Là également les rendez-vous se sont multipliés depuis 2 ans pour faire avancer ce projet.

Le parc, un cadre d'exception pour la culture



Construction city stade

Projet lancé quelques semaines après l'élection, cette réalisation d'un city stade dans l'espace sportif du chemin de Mazel, devrait être terminée avant la fin 2023.



Exemple de projet de city stade



LA RARÉFACTION DE L'EAU

L'affaire de tous

Des omissions de déclarations de piscines pénalisantes pour la commune

Dans le passé, les photos de l'Institut national de l'information géographique et forestière permettaient de mettre au jour des anomalies, mais sans pouvoir recouper ces informations avec d'autres fichiers.

L'intelligence artificielle règle ce problème et Bercy l'a utilisée pour trouver les piscines non déclarées aux impôts, (120 000 d'après les dernières statistiques), **la commune d'ARPAILLARGUES et AU-REILHAC n'a pas échappé à la règle.**

Une piscine doit normalement être déclarée dans les quatre-vingt-dix jours qui suivent sa construction. Elle est imposable au titre de taxe foncière dès lors qu'elle mesure plus de 10 m² et qu'elle ne peut être déplacée sans être démolie.

Pour **ARPAILLARGUES et AU-REILHAC**, la dernière réunion de la commission des impôts directs sur la situation foncière des propriétés bâties a été l'occasion de faire le point sur la situation de la commune en matière de **piscines non déclarées**.

Si des administrés ont effectué une régularisation de leur piscine via la nouvelle procédure immobilière du site des impôts, **19 ont été recensés en omission** par le foncier innovant. Ils ont reçu un mail ou courrier de la Direction générale des finances publiques **les invitant à régulariser leur situation**

En termes d'équité, ces négligences ont coûté près de 10 000 euros annuels de taxes foncières à la collectivité, soit plus de 120 ml

de goudronnage pour les routes de la commune, et ce depuis plusieurs années.

Les services de l'état et le fisc se réservent la possibilité de pénaliser cette « négligence » au titre des **4 années antérieures**. Sur le village, une vingtaine de piscines sont encore détectées en anomalie par l'administration fiscale et vont faire l'objet du même rappel.

Bercy chercherait à étendre son logiciel à **d'autres fraudes**, comme les constructions sans permis. Le directeur des finances publiques souligne qu'il faut d'abord s'assurer que « *l'algorithme soit de même qualité que pour les piscines, avec un taux d'erreurs et d'échecs très faible* ». A suivre... ■



Forages non déclarés

La réglementation évolue : déclarer ses prélèvements domestiques d'eau souterraine est **une obligation**, l'eau des puits, forages ou sources est soumise aux mêmes mesures que l'eau provenant du réseau d'eau potable. Elle provient elle aussi des nappes phréatiques et, en la puisant, ces prélèvements aggravent le déficit hydrique

Le **code de l'environnement**, dans son article L.213-10-3, définit l'assujettissement des personnes à la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique.

Sont concernés :

- Les personnes abonnées au service,
- Les usagers visés à l'article,

- Les personnes disposant d'un forage pour leur alimentation.

Un constat toutefois au travers des factures du SIVOM de la région de Collorgues, fournisseur d'eau potable, que quelques résidences d'Arpaillargues et Aureilhac, n'ont pas ou peu de consommation d'eau. Cela n'est pas en rapport avec les habitations ciblées, surtout que plusieurs d'entre elles sont raccordées au réseau d'assainissement.

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une **préoccupation environnementale** et à un **enjeu de santé publique**. Cette déclaration de forage (ou de puits) vise à faire

prendre conscience de l'impact sur **la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques**.

En effet, l'eau est un bien commun à protéger et les ouvrages de prélèvement, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des **points d'entrée de pollution de la nappe phréatique**.

Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.

Un appel au civisme est lancé pour que tous les forages soient déclarés afin d'être recensés. ■

NOUVELLE CAMPAGNE DE STÉRILISATION

Une nouvelle action de stérilisation des chats est en cours jusqu'à la fin de l'année. Toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le samedi 2 décembre 2023 dans la salle polyvalente. Les personnes de 65 ans et plus sont invitées à s'inscrire en mairie.

CARTOGRAPHIE DES ZONES ENR

La loi d'accélération des énergies renouvelables (promulguée le 11 mars 2023) stipule que les communes doivent proposer au Préfet une cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables d'ici fin 2023. Un travail est en cours et conduira le conseil municipal à délibérer avant la fin de l'année.

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Le savez-vous ?

La municipalité programme quasiment 1 conseil municipal par mois. Le temps de cette séance, les dossiers budgétaires, travaux, projets...sont expliqués, discutés et soumis à délibération. Chaque conseil municipal est ouvert au public mais il n'est pas autorisé à participer au débat. C'est le seul moyen d'être au fait des discussions et décisions pour le village, en toute objectivité...la vie à Arpaillargues ne se résume pas qu'aux festivités offertes par la mairie où tout est largement papoté, déformé...les séances du conseil municipal sont gratuites et toutes aussi riches.... A très vite de vous voir.

Marielle Cloquemin
Frédéric Charrière
Emeline Ferrandez
Bruno Barlier

COMPOSTAGE

La fièvre du composteur gagne le village

La dernière **formation et distribution gratuite** de compostage programmée fin août a connu un très important succès avec 34 composteurs remis aux participants. William du Sictomu à la baguette a su capter l'attention de tous et donner les bases d'un bon lancement de compostage. Une prochaine formation est prévue le mardi 21 novembre à 18h, formation où tout le monde peut s'inscrire dès à présent en mairie ou par internet :

<https://sictomu.fr/compostage/formations/>



SCOLAIRE

En route pour le collège

11 élèves ont cette année quitté l'école Françoise Dolto pour partir en direction du collège. Le maire et l'adjointe en charge de la vie scolaire ont reçu ces élèves au cours d'une sympathique manifestation dans la classe de Mme Frédérique THIERCELIN, en remettant à chacun **une calculatrice collègue et une carte cadeau** dans une enseigne de sport.

Bonne réussite future à **Mia KURBETZ, Lilou GERARD, Elia GILLAUX, Rachel DEBARD, Marie FONTAS, Layina ATTIGUI, Lilou LANIER, Stella LAVAUD et Zacharie VAN GALEN** (de gauche à droite sur la photo) ainsi qu'à **Raphaël BRUNO et Clémence GINS**.



CULTURE & VIE LOCALE

La bibliothèque lance la rentrée

Equipe de bénévoles encore plus étoffée, nouveaux horaires, la **rentrée littéraire** s'annonce intense pour les habitués de la **bibliothèque « poète Alfred Méric »** ainsi que pour tous ceux qui souhaitent la découvrir. L'automne s'accompagne de la sortie de plusieurs livres primés lors des différents prix littéraires et votre bibliothèque présentera plusieurs nouveautés pour les grands mais également pour les plus jeunes.

Désormais la bibliothèque est ouverte **le mardi dès 9h30 jusqu'à midi, le mercredi de 15 à 17h et le vendredi de 16 à 18h.**

Un atelier informatique et numérique, ouvert à tous et sans rendez-vous, est également organisé chaque **mardi matin de 9h30 à 11h30**, sans oublier les animations autour de la bibliothèque dont le programme est décliné au fil des mois.



Le maire accueille les bénévoles

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Le petit déjeuner d'accueil pour **les nouveaux arrivants** se déroulera **le 13 janvier 2024**, dans la salle du conseil municipal. Toutes les personnes concernées, habitants arrivés en 2022 ou en 2023 sur la commune, peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie, pour y participer. La présentation des élus, du personnel municipal, des commerçants locaux et des installations municipales permettra d'échanger sur les différents sujets et de répondre aux questions de chacun.



Accueil des nouveaux arrivants en 2022

Une date à retenir

Cérémonie incontournable de la vie locale, la **présentation des vœux du maire** et de l'ensemble du conseil municipal se déroulera le **vendredi 26 janvier 2024**, dans la salle polyvalente. L'occasion de faire le point sur les travaux réalisés et sur les projets à venir.

Une date dès à présent à retenir...



Retour sur la cérémonie de 2023, très suivie

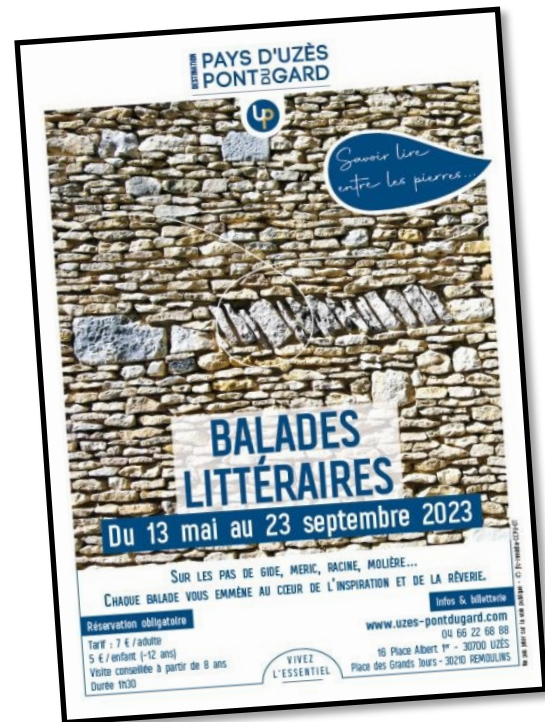
PROGRAMMATION DE FIN D'ANNÉE

La saison culturelle a connu un succès sans précédent avec une fréquentation qui a dépassé les prévisions les plus optimistes. Cependant l'année 2023 n'est pas finie et des événements figurent encore au programme.



20 septembre à 15h, retour de la **Ludo-thèque** dans les locaux de la salle polyvalente ou en extérieur si le temps le permet.

Venez partager une pause de jeux en famille ou entre amis à la ludothèque itinérante du pays d'Uzes !



23 septembre à 15h, **Balades littéraires**

Arpaillargues-et-Aureilhac dans son petit bourg a connu des écrivains qui ont fait résonner son nom dans la France entière : du poète Méric à la famille d'Agout, suivez cette **balade littéraire surprenante**.

Réservation obligatoire. Infos-billetterie : 04 66 22 68 88. Visite conseillée à partir de 8 ans. Durée 1h30. www.uzes-pontdugard.com



22 octobre à 17h au temple,
concert OYANCE

Programme de musique sacrée de la Renaissance

Roland de Lassus (1532 – 1594), compositeur franco-flamand, a eu une œuvre prolifique. Parmi celle-ci se distingue la Missa pro defunctis, requiem célébrant le passage des morts vers le royaume de Dieu. Cette missa a ceci de particulier que son interprétation met en exergue un **balancement obstiné, colonne vertébrale de l'œuvre**. Comme cela se pratiquait au XVIème siècle, le programme est lardé d'autres motets contemporains de Roland de Lassus. De la souffrance la plus âpre du Christ en croix à la plus grande sensualité du Cantique des Cantiques, nous essayons de dessiner une allégorie Renaissance de l'amour christique et de la paix de l'âme.

Sopranes : Isabelle SCHWING - Elena TSOURI Mezzo-sopranos : Caroline MERCIER-CIOTOLI - Camille PORQUET. Contre ténors : Vincent BAILLAT - Stefano BERNABOVI. Ténor : Thomas GEORGET. Baryton : Clément METTLING. Basse : Fabrice GARNIER

AGENDA

- ▶ 20 septembre 2023 : **La Ludothèque** à partir de 15h, extérieur salle polyvalente
- ▶ 23 septembre 2023 : **Balade littéraire** à 15h dans les rues du village.
- ▶ 4 octobre : "Entre nature et culture" **sortie découverte biodiversité** (organisée par COGard)
- ▶ 8 octobre : **Fête des confitures** à Aureilhac (association La Zébrine)
- ▶ 22 octobre 2023 : **Concert OYANCE** à 17h au temple, organisé par la municipalité
- ▶ 11 novembre 2023 : **Théâtre** à 20h30, avec la Compagnie théâtrale des Santabous : « Chers Parents »
- ▶ 15 novembre 2023 : **La Ludothèque** à partir de 15h (salle polyvalente)
- ▶ 19 novembre 2023 : **Loto** club ARPAGUS
- ▶ 26 novembre 2023 : **Marché de Noël** organisé par l'APE (salle polyvalente)
- ▶ 2 décembre 2023 : **Repas des aînés** salle polyvalente
- ▶ 8 et 9 décembre 2023 : **Téléthon**
- ▶ 13 janvier 2024 : **Petit déjeuner d'accueil des nouveaux arrivants** (en mairie)
- ▶ 13 janvier 2024 : **Théâtre** avec la troupe Placement libre, « 14 juillet à la maison de retraite »
- ▶ 26 janvier 2024 : **Vœux du maire et de la municipalité** à la population (salle polyvalente)
- ▶ 11 février 2024 : **Loto** club de foot FCAA

